

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 1^{er} SEPTEMBRE 2015.

Le premier septembre de l'an deux mille quinze, à vingt heures trente minutes, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Gérard PACAUD, maire de la commune d'Hénonville.

Etaient présents : MM, DECAGNY, DOUTRELEAU
FAUCHER, LE MAREC, MEURIER, PACAUD, MAUBERT
MMES FROISSART, LUSSON,
Absents excusés : MM BOURGHELLE qui donne pouvoir à
M PACAUD, M. DELACOUR MMES LESOBRE, ROMIGUIERE

Objet : Contrat Fournisseur Gaz :

Monsieur le Maire expose : le contrat de fourniture de gaz arrive à échéance le 31 août 2015, la municipalité a lancé une consultation auprès de deux fournisseurs.

La première offre concerne celle de la société DMS, valable un an avec un prix garanti pour le groupe scolaire. A noter que ce prestataire est notre fournisseur actuel pour le groupe scolaire et pour le château dont le contrat arrive à échéance le 31 mars 2016. La société DMS propose un contrat portant pour la fourniture du gaz du groupe scolaire pour un montant de 11 015.14€ TTC pour une consommation de 202 MWh et 11 115.26€ pour le château pour une consommation de 204 MWh.

La seconde offre est celle d'ANTARGAZ, valable trois ans avec un prix garanti, pour le groupe scolaire, mais aussi pour le château en alignant les dates d'échéance, ce qui simplifie la prochaine consultation, pour un montant de 10 495.67€ TTC pour le groupe scolaire pour une consommation de 202 MWh et 10 485.07€ pour le château pour une consommation de 204 MWh.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de choisir l'offre de la société ANTARGAZ pour un montant de 10 495.67€ pour le contrat du groupe scolaire et 10 485.07€ pour le château et autorise Monsieur le maire à signer le contrat pour une durée de 3 ans.

Et ont signé au registre les membres présents :